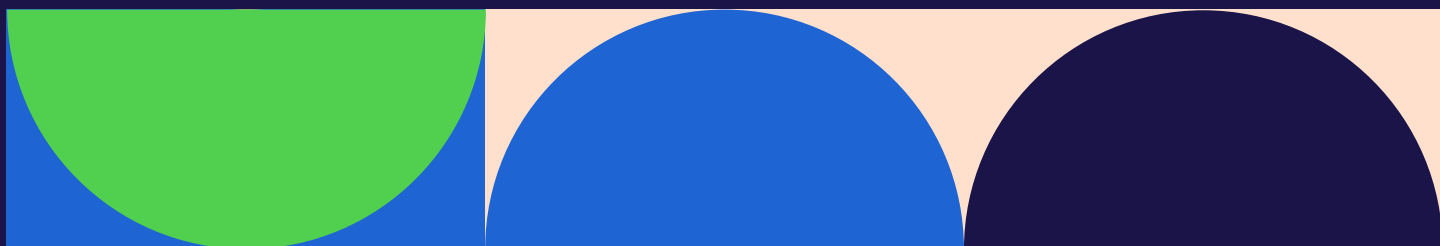


# RAPPORT FINANCIER 2025



**BINJOUR MINUIT**



## Une gestion équilibrée au service de notre projet artistique et culturel

Le résultat de l'exercice comptable est particulièrement satisfaisant cette année. Nous avons su une nouvelle fois adapter notre gestion budgétaire à la double exigence de réalisation des objectifs de notre projet artistique et culturel, et de régénération de notre trésorerie abîmée par la restructuration de Bonjour Minuit engagée en 2023, tout en dépassant notre objectif de résultat initial.

Nous visions en effet un excédent annuel raisonnable d'environ +20 000 €, destiné en premier lieu à étoffer notre trésorerie et anticiper sereinement tout au long de l'année la distorsion entre entrées et sorties de fonds liées à l'activité normale de Bonjour Minuit. Cet excédent était également prévu pour nous autoriser la prise de risque budgétaire nécessaire à l'engagement de certaines actions, ou pour assurer notre capacité d'investissement utile au renouvellement de notre matériel technique, indispensable à la bonne réalisation de nos projets.

Nous avons pu stabiliser nos principales recettes (nos ventes et subventions de fonctionnement se maintiennent à un niveau globalement comparable à 2024), et lorsque nos sources de financement plus ponctuelles ont été moins importantes (aides exceptionnelles et aux projets notamment), nous avons alors su adapter nos actions en réduisant nos dépenses.

Cette approche budgétaire raisonnée nous permet cette année encore de compter sur un résultat positif à hauteur de 46 764 €.

Néanmoins, afin de permettre un rayonnement toujours plus fort de Bonjour Minuit et d'affirmer notre rôle structurant, nous avons encore développé nos moyens dédiés à l'artistique, avec un total de 375 672 € dépensés pour l'ensemble des activités de diffusion et de production en 2025, contre 362 253 € en 2024. Et nous avons également dépensé davantage pour l'ensemble de notre action culturelle avec 41 725 € de charges dédiées en 2025, contre 25 770 € en 2024.

Nos charges de personnel sont stables et notre effectif salarié se compose désormais d'une équipe opérationnelle de 9 personnes en CDI pour 8,05 ETP<sup>1</sup> cette année.

Notre capacité à adapter notre activité et notre réactivité à faire face au contexte mouvant de nos financements est désormais assurée par une organisation interne optimisée, une meilleure visibilité sur nos capacités d'action et l'expérience acquise par nos salarié·es, plus aguerris au suivi rigoureux des budgets dont ils·elles ont la charge.

<sup>1</sup> Équivalent temps plein

BUDGET RÉALISÉ

CHARGES	2025	2024	PRODUITS	2025	2024
ACHATS	167 049 € 16%	179 134 € 17%	VENTES	147 750 € 14%	166 045 € 15%
SERVICES EXTÉRIEURS	56 208 € 6%	61 100 € 6%	SUBVENTIONS	752 952 € 71%	867 552 € 80%
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	173 843 € 17%	174 207 € 17%	AUTRES PRODUITS	20 262 € 2%	5 870 € 1%
IMPÔTS & TAXES	19 372 € 2%	45 247 € 4%	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS, REPRISES, PROVISIONS & TRANSFERT DE CHARGES	53 843 € 5%	47 954 € 4%
CHARGES DE PERSONNEL	441 843 € 44%	496 091 € 48%	REPRISES SUR FONDS DEDIEES	86 568 € 8%	
AUTRES CHARGES	29 749 € 3%	26 032 € 3%			
CHARGES FINANCIÈRES, CHARGES EXCEPTIONNELLES, DOTATIONS & PROVISIONS	48 081 € 5%	46 759 € 5%			
REPORTS EN FONDS DEDIES	78 465 € 8%				
<b>TOTAL</b>	<b>1 014 610 €</b>	<b>1 028 569 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 061 374 €</b>	<b>1 087 421 €</b>
<b>Résultat</b>				<b>46 764 €</b>	<b>58 852 €</b>



## Analyse budgétaire de l'activité

### Détails des recettes & évolutions

En 2024, les recettes globales s'élèvent à 1 061 374 €, en baisse par rapport à 2024 de -26 047 €, sans conséquences majeures sur l'activité.

#### Subventions

Les subventions obtenues en année N-1 pour des actions débutées en année N sont désormais comptabilisées en «Fonds dédiés», sur préconisation de notre commissaire aux comptes. Les aides aux projets perçues en 2024 pour des actions débutées en 2025 sont ainsi comptées dans la rubrique «Reprises sur fonds dédiés» en Produits, cette année.

À partir de 2025, nous ne reversons plus de TVA sur nos subventions de fonctionnement.

SUBVENTIONS (Après traitement des Fonds dédiés)	2025		2024	
<b>SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>631 000 €</b>	<b>59%</b>	<b>632 000 €</b>	<b>58%</b>
Etat DRAC SMAC	150 000 €	14%	150 000 €	14%
Conseil Régional de Bretagne Fct.	62 000 €	6%	62 000 €	6%
Conseil Départemental des Côtes-d'Armor Fct.	93 000 €	9%	95 000 €	9%
Saint-Brieuc Armor Agglomération Fct.	10 000 €	1%	5 000 €	0%
Ville de Saint-Brieuc Fct.	316 000 €	30%	320 000 €	29%
<b>AIDES AUX PROJETS</b>	<b>137 162 €</b>	<b>13%</b>	<b>205 758 €</b>	<b>19%</b>
État - DRAC - Aide exceptionnelle	0 €	0%	4 843 €	0%
État - DRAC - Autres	37 989 €	4%	54 885 €	5%
État - Autres (hors aides à l'emploi)	7 500 €	1%	7 500 €	1%
Conseil Régional - Autres	20 916 €	2%	28 290 €	3%
Conseil Départemental - Autres	7 500 €	1%	7 500 €	1%
Saint-Brieuc Armor Agglomération - Autres	0 €	0%	2 800 €	0%
Aides privées (Dont SACEM & CNM)	63 257 €	6%	99 941 €	9%
<b>AIDES À L'EMPLOI</b>	<b>14 214 €</b>	<b>1%</b>	<b>38 333 €</b>	<b>4%</b>
État - Autres (FONPEPS, FONJEP)	14 214 €	1%	38 333 €	4%
<b>TVA S/ Subventions</b>	<b>0 €</b>	<b>0%</b>	<b>-8 539 €</b>	<b>-1%</b>

## Le maintien global de nos subventions en bref :

L'Etat-Drac Bretagne et la Région Bretagne ont tous deux maintenu leur soutien au fonctionnement de Bonjour Minuit, au même niveau qu'en 2024 (respectivement 150 000 € et 62 000 €).

Les légères baisses de subvention du Département des Côtes-d'Armor et de la Ville de Saint-Brieuc, en raison de leurs situations budgétaires contraintes (respectivement -2 000 € et -4 000 € pour 93 000 € et 316 000 € au total), sont quasiment comblées par la hausse du soutien de Saint-Brieuc Armor Agglomération (+5 000 € pour 10 000 € au total).

La baisse du montant global de nos subventions provient principalement de l'Aide à la restructuration économique du CNM pour 50 000 €, exceptionnellement obtenue dans le cadre de notre restructuration et très largement comptabilisée l'année dernière (45 000 € en 2024 et 5 000 € en 2025).

Les aides aux projets couvrent des dépenses supplémentaires liées à la mise en œuvre des actions concernées. Il convient donc de les dissocier des moyens plus pérennes dédiés au fonctionnement général de notre structure. Certaines de ces aides n'ont pas été renouvelées en 2025, sans conséquence majeure sur l'activité globale de Bonjour Minuit et le bon accomplissement de nos missions générales : Aides Drac - Petit équipement, Drac - Accessibilité, Région Bretagne - Fête de la Bretagne et Région Bretagne - Égalité Femmes/Hommes (-37 821 €).

Les aides du Fonds de Coopération de Jeunesse et d'Education Populaire (FONJEP) sur les postes de direction et de chargées de l'action culturelle sont maintenues à hauteurs respectives de 7 107 €. La différence de -24 119 € avec 2024 sur les aides à l'emploi provient d'une aide « Transitions pro » exceptionnellement perçue l'année dernière pour l'accompagnement de notre ex-salarié chargé de l'action culturelle dans l'évolution de son parcours professionnel.

### Montant total des subventions et part des recettes globales :

- en 2019 = 634 618 € pour 80 % des recettes
- en 2020 = 684 797 € pour 94 % des recettes
- en 2021 = 709 267 € pour 89 % des recettes
- en 2022 = 757 038 € pour 78 % des recettes
- en 2023 = 769 272 € pour 79 % des recettes
- en 2024 = 867 552 € pour 80 % des recettes
- en 2025 = 867 552 € pour 74 % des recettes

### Part du montant total des subventions sur nos recettes d'exploitation<sup>1</sup> :

- en 2019 = 83 % des recettes
- en 2020 = 94 % des recettes
- en 2021 = 91 % des recettes
- en 2022 = 87 % des recettes
- en 2023 = 82 % des recettes

<sup>1</sup> Recettes générées par notre activité au cours de la période, hors produits exceptionnels et reprises sur amortissements et provisions

- en 2024 = 82 % des recettes
- en 2025 = 80 % des recettes

**=> La part de l'ensemble des subventions sur les recettes reste importante mais baisse sur les 6 dernière années, pour se stabiliser à hauteur 74% de nos recettes globales et 80% de nos recettes d'exploitation.**

Montant des subventions de fonctionnement et part des recettes d'exploitation :

- en 2019 = 567 000 € pour 74 % des recettes
- en 2020 = 556 450 € pour 77 % des recettes
- en 2021 = 552 000 € pour 71 % des recettes
- en 2022 = 557 000 € pour 64 % des recettes
- en 2023 = 587 000 € pour 62 % des recettes
- en 2024 = 632 000 € pour 60 % des recettes
- en 2025 = 631 000 € pour 65 % des recettes

**=> La part des subventions de fonctionnement sur les recettes d'exploitation est en légère hausse cette année.**

Montant des aides aux projets et des aides exceptionnelles et part des recettes d'exploitation :

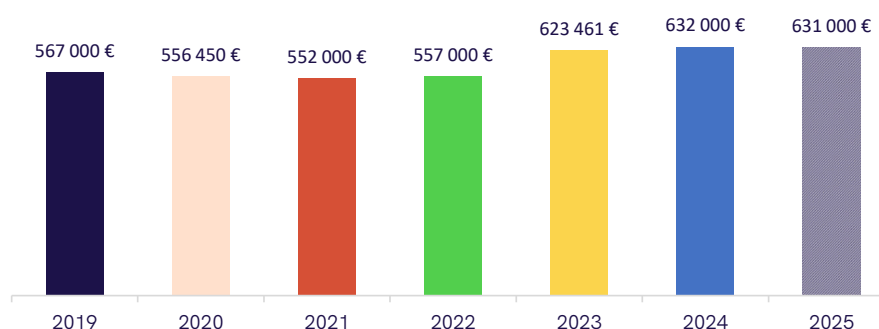
- en 2019 = 55 768 € pour 7 % des recettes
- en 2020 = 99 395 € pour 14 % des recettes
- en 2021 = 122 493 € pour 16 % des recettes
- en 2022 = 166 822 € pour 18 % des recettes
- en 2023 = 158 339 € pour 17 % des recettes
- en 2024 = 205 758 € pour 20 % des recettes
- en 2025 = 137 162 € pour 14 % des recettes

**=> La part des aides aux projets sur les recettes d'exploitation est en importante baisse cette année.**

Montant des aides à l'emploi et part des recettes d'exploitation :

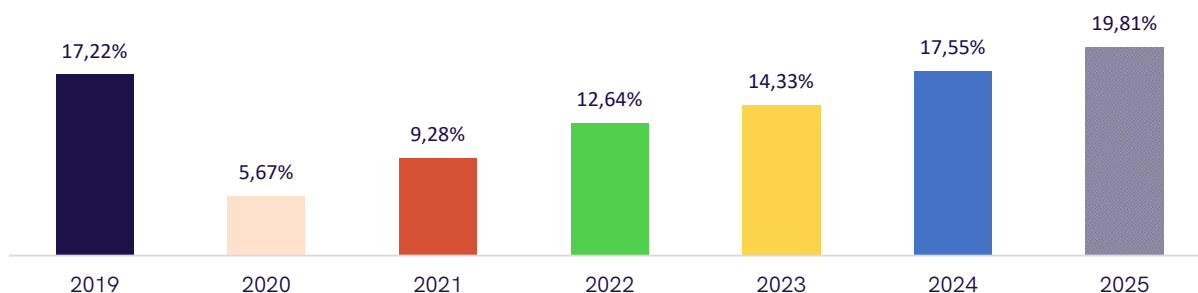
- en 2019 = 19 658 € pour 3 % des recettes
- en 2020 = 31 510 € pour 4 % des recettes
- en 2021 = 40 700 € pour 5% des recettes
- en 2022 = 38 714 € pour 5% des recettes
- en 2023 = 33 848 € pour 5% des recettes
- en 2024 = 33 833 € pour 4% des recettes
- en 2025 = 14 214 € pour 1% des recettes

### Subventions de fonctionnement



## Autres recettes

### Taux de recettes propres sur recettes d'exploitation



#### MARGE DU BAR

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	Évolution N-1
Ventes de marchandises	64 923 €	68 922 €	47 116 €	32 842 €	27 619 €	9 918 €	36 774 €	-5,80%
Achats consommés	25 074 €	30 923 €	21 448 €	21 080 €	13 757 €	5 031 €	19 142 €	-18,92%
Marge sur négoce	<b>39 849 €</b>	<b>37 999 €</b>	<b>25 668 €</b>	<b>11 761 €</b>	<b>13 862 €</b>	<b>4 887 €</b>	<b>17 632 €</b>	4,87%
Taux de marge sur négoce	61,38%	55,13%	54,48%	35,81%	50,19%	49,27%	47,95%	11,33%

#### RESULTAT DIFFUSION

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	Évolution N-1
Billetterie	52 093 €	68 250 €	50 448 €	41 161 €	19 776 €	17 494 €	55 109 €	-24%
Marge Bar	39 849 €	37 999 €	25 668 €	11 761 €	13 862 €	4 887 €	17 632 €	5%
Achats Concerts	78 877 €	89 422 €	82 601 €	77 810 €	54 520 €	51 070 €	94 896 €	-12%
Engagements Art. & Tech. CE.	48 279 €	55 219 €	42 169 €	35 136 €	26 387 €	28 108 €	38 816 €	-13%
Sécurité Concerts	10 897 €	16 292 €	16 650 €	14 338 €	10 363 €	6 079 €	16 361 €	-33%
Location Matériel Concerts	7 536 €	4 432 €	6 396 €	4 926 €	5 244 €	1 280 €	2 883 €	70%
Accueil Artistes	33 534 €	42 743 €	41 793 €	43 171 €	27 074 €	16 476 €	28 053 €	-22%
Résultat Diffusion	<b>- 87 182 €</b>	<b>- 101 859 €</b>	<b>- 113 493 €</b>	<b>- 122 458 €</b>	<b>- 89 949 €</b>	<b>- 80 632 €</b>	<b>- 108 269 €</b>	14%

#### VENTES ET PRESTATIONS (DÉTAIL)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	Évolution N-1
Billetterie	52 093 €	69 269 €	50 448 €	41 161 €	19 776 €	17 494 €	55 109 €	-34%
Bar	64 923 €	68 922 €	47 116 €	32 842 €	27 619 €	9 918 €	36 774 €	-8%
Studios	7 533 €	5 799 €	6 223 €	5 526 €	3 002 €	1 766 €	5 646 €	28%
Actions Culturelles & Partenariats Exo.	10 499 €	13 949 €	5 826 €	6 154 €	10 500 €	6 250 €	6 175 €	-59%
Location salles	12 527 €	3 911 €	23 861 €	3 028 €	218 €	890 €	7 165 €	36%
Adhésions	3 962 €	2 795 €	3 981 €	3 324 €	1 148 €	836 €	7 607 €	29%
Autres	16 474 €	4 195 €	14 509 €	3 463 €	1 626 €	3 329 €	11 892 €	85%
<b>TOTAL</b>	<b>168 011 €</b>	<b>168 840 €</b>	<b>151 965 €</b>	<b>95 497 €</b>	<b>63 890 €</b>	<b>40 483 €</b>	<b>130 368 €</b>	-1%

## Principales variations des ventes et prestations :

Nos ventes sont globalement stables par rapport à l'année dernière, bien que les recettes de billetterie diminuent fortement en 2025 et cassent la tendance à la hausse des deux dernières années (-16 157 €). Cette diminution de recettes de billetterie vient interroger notre politique tarifaire très avantageuse, ainsi que le volume d'événements gratuits et de concerts à petite jauge dans notre programmation.

À contrario, nos recettes de bar n'accompagnent que légèrement cette tendance à la baisse sur le volume global de ventes (-4 000 €). Notre taux de marge étant bien meilleur (+6 %), notre bénéfice net est finalement supérieur à celui de 2024 (+ 1 849 € de marge pour 64 923 € de ventes au bar contre 68 922 € en 2025).

Il convient cependant de comparer la baisse globale des recettes liées à l'activité de diffusion de concerts (-14 308 € par rapport à 2024), avec la baisse deux fois plus importante des dépenses pour cette même activité (-28 986 €). Cela réduit ainsi la perte sur la diffusion à 87 182 € en 2025 (contre 101 859 € en 2024), son niveau le plus bas depuis 2021.

Hors diffusion, les autres recettes sont globalement en hausse avec notamment +1 735 € de forfaits de répétition dans nos studios, +8 617 € de locations de salle et +1 167 € d'adhésions.

Seuls les apports des partenaires sur nos projets d'action culturelle sont en baisse pour - 3 450€.

## Retards et avancées sur nos objectifs de développement du mécénat :

Nous prévoyions initialement un développement des recettes de mécénat à hauteur de 5 000 € en 2025, avec une montée en puissance qui devait nous permettre d'atteindre un objectif de 15 000 € de recettes supplémentaires à partir de 2027. Pour la troisième année consécutive nous n'atteignons pas cet objectif chiffré, mais nous avons tout de même pu réaliser quelques avancées significatives pour le développement des recettes de mécénat.

Nous nous sommes en effet assurés de notre éligibilité au dispositif avec l'appui de Me Colas Amblard, avocat fiscaliste pour NPS Consulting, Docteur en droit des affaires et enseignant chercheur, spécialiste du mécénat culturel et référent pour la filière des musiques actuelles. Nous avons également pu préciser le cadre de nos relations avec les personnes morales du secteur privé (partenaires, clients, sponsors ou mécènes) en nous appuyant sur les valeurs défendues par notre projet associatif et notre projet artistique et culturel. Nous avons listé et chiffré les contreparties envisageables dans le cadre du mécénat, à hauteur de 25% du montant des dons potentiels. Et nous sommes en plein développement des outils de communication web et print qui nous permettront de mettre en œuvre notre stratégie de mobilisation désormais établie.

## Contributions volontaires

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	Évolution N-1
Bénévolat	51 114 €	64 428 €	47 848 €	45 979 €	37 869 €	37 042 €	37 101 €	3,9%
Prestations en nature	134 051 €	134 051 €	134 051 €	133 472 €	132 713 €	161 815 €	161 646 €	0,4%
Dons en nature	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	

Le montant valorisé du bénévolat annuel pour Bonjour Minuit, précieux pour la mise en œuvre des concerts et la gouvernance de l'association assurée par les membres du conseil d'administration et du bureau, est inférieur à 2024.

L'engagement des bénévoles sur les différents postes utiles à l'accueil du public lors de nos événements représente un total de 1401,50 heures effectuées en 2025, contre 1547,20 heures en 2024. Ce calcul se base sur les données d'affectations de nos bénévoles, saisies dans notre logiciel d'exploitation Heeds. Le nombre d'heures effectuées par nos dirigeant-es bénévoles est quant à lui strictement déclaratif et se base sur les données transmises, soit 392 heures effectuées en 2025 contre 606 heures en 2024.

Le montant valorisé des prestations en nature annuelles offertes par la Ville de Saint-Brieuc (mise à disposition et entretien du bâtiment essentiellement) est le même que l'année dernière. Ces chiffres à l'équilibre en dépenses et recettes n'ont pas d'impact sur le résultat de l'association.

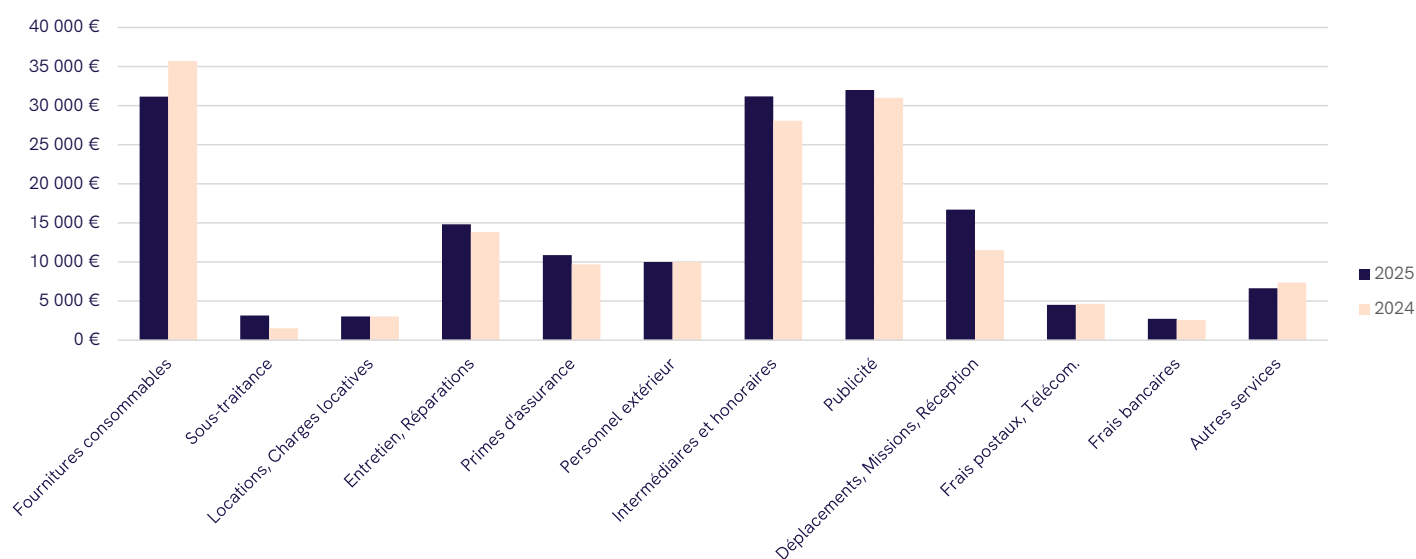
## Détails des dépenses & évolutions

Nos dépenses globales sont en baisse par rapport à 2024, accompagnant une baisse comparable de nos recettes globales, soit 1 014 610 € cette année contre 1 028 569 € l'année dernière (-13 959 €). Les subventions obtenues en année N pour des actions débutées en année N+1 sont désormais comptabilisées en «Fonds dédiés», sur préconisation de notre commissaire aux comptes. Les aides aux projets perçues en 2025 pour des actions débutées en 2026 sont ainsi comptées dans la rubrique «Reports en fonds dédiés» en Charges, cette année.

À partir de cette année, notre activité est totalement assujettie à TVA et nous en récupérons désormais la totalité en Charges (24 567 € de TVA non-récupérable en Charges en 2025 contre 0 € cette année).

## Charges de fonctionnement

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	Évol. N-1	
Fournitures consommables	31 147 €	35 688 €	32 813 €	23 110 €	46 450 €	41 183 €	27 161 €	-12,7%	-4 541 €
Sous-traitance	3 169 €	1 541 €	996 €	811 €	5 261 €	521 €	2 695 €	105,7%	1 628 €
Locations, Charges locatives	3 042 €	3 029 €	2 747 €	5 694 €	3 650 €	2 518 €	3 049 €	0,4%	12 €
Entretien, Réparations	14 826 €	13 815 €	7 834 €	11 148 €	9 749 €	11 122 €	7 756 €	7,3%	1 011 €
Primes d'assurance	10 889 €	9 696 €	9 226 €	8 511 €	8 831 €	8 757 €	8 297 €	12,3%	1 193 €
Personnel extérieur	10 008 €	10 010 €	8 536 €	19 613 €	15 912 €	8 982 €	1 283 €	0,0%	-3 €
Intermédiaires et honoraires	31 198 €	28 076 €	17 935 €	7 480 €	10 083 €	14 500 €	15 675 €	11,1%	3 121 €
Publicité	31 993 €	31 010 €	19 573 €	32 925 €	44 147 €	27 427 €	26 333 €	3,2%	983 €
Déplacements, Missions, Réception	16 705 €	11 532 €	12 837 €	15 401 €	11 656 €	9 139 €	13 562 €	44,9%	5 173 €
Frais postaux, Télécom.	4 511 €	4 638 €	5 773 €	6 370 €	6 096 €	7 525 €	8 178 €	-2,7%	-127 €
Frais bancaires	2 724 €	2 577 €	2 108 €	1 893 €	2 755 €	1 776 €	1 414 €	5,7%	147 €
Autres services	6 644 €	7 369 €	7 548 €	5 750 €	4 372 €	3 058 €	4 153 €	-9,8%	-724 €
<b>TOTAL</b>	<b>166 855 €</b>	<b>158 981 €</b>	<b>127 927 €</b>	<b>138 705 €</b>	<b>168 960 €</b>	<b>136 508 €</b>	<b>119 554 €</b>		



### Principales variations des charges courantes de fonctionnement

L'ensemble de nos charges, liées aux achats et services extérieurs inhérents au bon fonctionnement de la structure, sont relativement stables avec une légère hausse de 7 874 €. Nos choix de dépenses supplémentaires sont principalement liés à notre volonté d'améliorer les conditions de travail de nos salarié·es, d'optimiser nos moyens de production et de clarifier notre situation administrative, notamment au regard des impôts commerciaux et du mécénat :

Les postes en hausse significative :

- Déplacements, Missions, Réception : +5 173 € dont 914 € de location de gîte pour notre séminaire d'équipe, 1 895 € d'hôtel pour la participation de l'équipe aux Trans Musicales (+882 € par rapport à 2024), 958 € de frais de déplacement pour formation de notre nouveau régisseur des studios et 436 € de réception pour notre dernière Assemblée Générale.
- Intermédiaire et honoraires : +3 121 € dont 2 730 € pour NPS Consulting

(avocat fiscaliste) en lien avec notre assujettissement à la TVA et notre éligibilité au mécénat. Le développement d'outils de gestion et l'adaptation de nos installations informatiques ont coûté 4 000 € cette année.

- Sous-traitance : +1 628 € principalement liés à la sécurité sur les événements des productions extérieures et locations, en hausse par rapport à 2024
- Le reste des augmentations se répartit entre hausse des frais d'assurance (+1 011 €) et de publicité (+983 €)

Un poste en baisse significative :

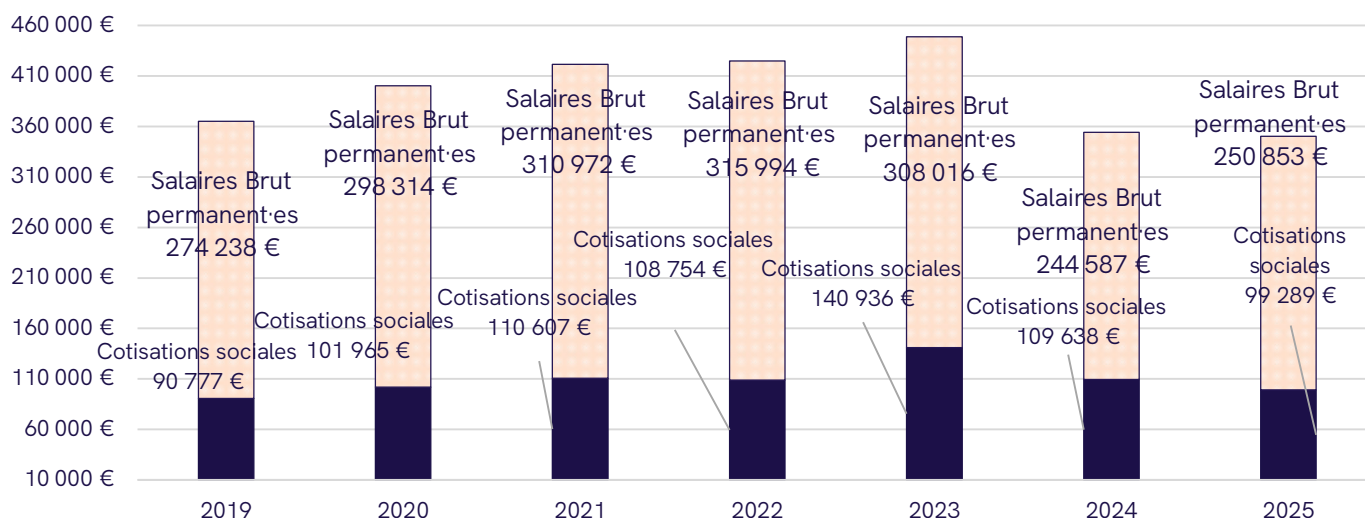
- Fournitures et consommables : -4 541 € d'achat de petits outils et équipements par rapport à 2024 (nous avons alors bénéficié d'une aide dédiée de la Drac-Bretagne)

## Charges de personnel

### CHARGES DE PERSONNEL

		<b>% Charges</b>
2025	441 843 €	43,55%
2024	496 091 €	48,23%
	-54 248 €	-4,7 %

### Salaires des permanentes



En 2025, on compte -54 248 € de charges de personnel par rapport à 2024 (-4,7 % des Charges).

La masse salariale brut des permanent·es est stable par rapport à 2024 :

- 2021 => 310 972 €
- 2022 => 315 994 €
- 2023 => 308 016 €
- 2024 => 244 587 €
- 2025 => 250 853 €, soit +6 266 €

Le montant des cotisations sociales est en légère baisse :

- 2021 => 110 607 €
- 2022 => 108 754 €
- 2023 => 140 936 €
- 2024 => 109 638 €
- 2025 => 99 289 €, soit -10 349 €

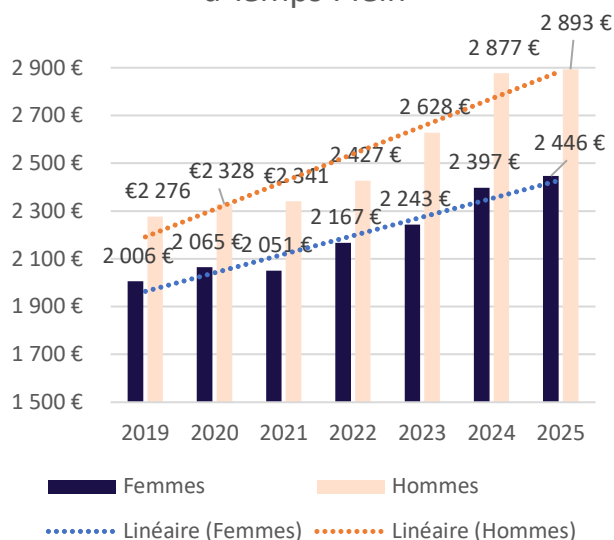
Le coût employeur total des artistes et technicien·nes intermittent·es est également en légère baisse en raison principalement d'une baisse du volume d'emploi artistique (43 411 € coût employeur en 2025 contre 54 969 € en 2024, soit -11 558 € coût employeur) :

- 2021 => 74 276 €
- 2022 => 69 504 €
- 2023 => 71 722 €
- 2024 => 109 446 €
- 2025 => 94 293 €, soit -15 153 €

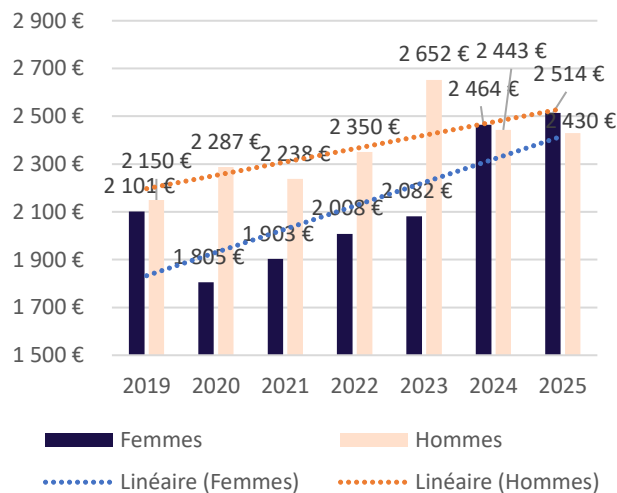
REPARTITION F/H DES SALAIRES DES PERMANENT.ES (CDI)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Salaire Moyen Brut Temps Plein Annuel	31 140 €	30 684 €	29 433 €	27 822 €	26 641 €	26 624 €	26 133 €
Femmes	29 353 €	28 762 €	26 914 €	26 004 €	24 609 €	24 785 €	24 070 €
Hommes	34 714 €	34 528 €	31 533 €	29 120 €	28 093 €	27 938 €	27 311 €
Salaire Médian Brut Temps Plein Annuel	30 165 €	29 568 €	28 918 €	27 758 €	26 404 €	26 340 €	25 737 €
Femmes	30 165 €	29 568 €	24 978 €	24 095 €	22 832 €	22 559 €	25 216 €
Hommes	29 161 €	29 311 €	31 828 €	28 201 €	26 851 €	27 446 €	25 803 €
Diff. Salaire Moyen TP Annuel F/H	- 5 360 €	- 5 765 €	- 4 618 €	- 3 116 €	- 3 484 €	- 3 153 €	- 3 241 €
Diff. Salaire Moyen TP Mensuel F/H	- 447 €	- 480 €	- 385 €	- 260 €	- 290 €	- 263 €	- 270 €
% Diff. Salaire Moyen TP Mensuel F/H	15,4%	16,7%	14,6%	10,7%	12,4%	11,3%	11,9%
Nombre de Femmes > Salaire Médian	3	3	2	2	2	2	2
Nombre d'Hommes > Salaire Médian	2	2	4	4	4	4	4

## Salaires Moyens Bruts Mensuels à Temps Plein



## Salaires Médians Bruts Mensuels à Temps Plein



La répartition femmes/hommes des salaires des permanent·es de Bonjour Minuit est inégalitaire et l'écart se creuse inexorablement d'années en années, en raison de l'occupation des deux postes hiérarchiquement les plus élevés par des hommes (directeur et administrateur).

En 2025, l'équipe était composée de :

- cinq salariées cadres. Trois femmes : responsable de la programmation, responsable de la communication, régisseuse générale, pour deux hommes (cf. ci-dessus)
- quatre non-cadres. Trois femmes : chargée du secteur des relations avec les publics, attachée de billetterie et de production, barmaid, pour un homme régisseur des studios.

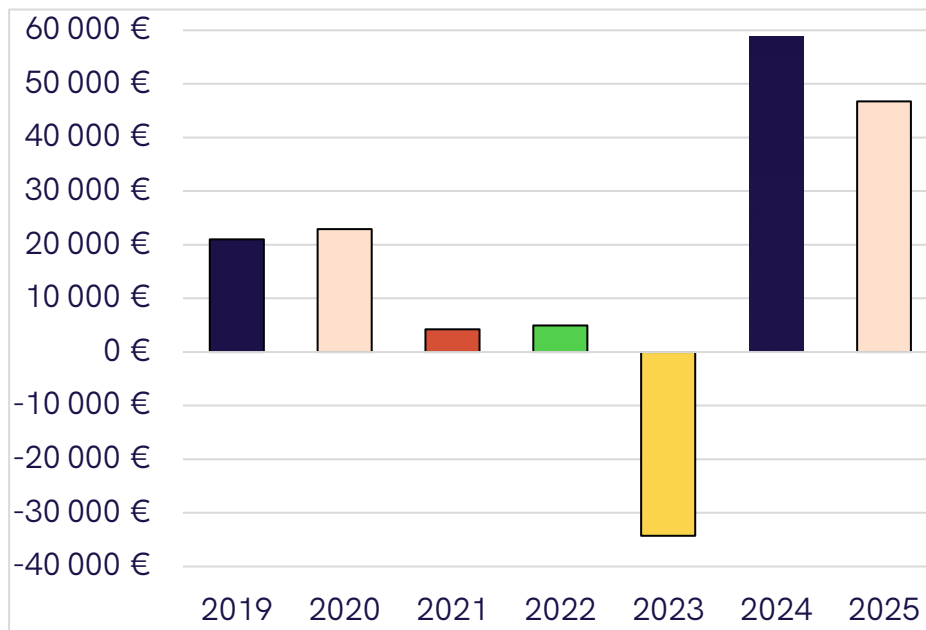
En 2025, les salariées permanentes de Bonjour Minuit gagnent en moyenne mensuellement 447 € Brut de moins que les hommes.

Le salaire brut mensuel médian est de 2514 €. Trois femmes contre deux hommes se situent au-dessus. L'écart entre salaire médian des femmes et des hommes s'est réduit ces deux dernières années avec l'embauche d'un homme sur le poste de régisseur des studios, au salaire le moins élevé, et la revalorisation du salaire horaire sur le poste de barmaid, occupé par une femme.



## Analyse du résultat

### Résultat de l'exercice



Le sérieux de notre suivi budgétaire, ainsi que le maintien de nos subventions de fonctionnement et de nos recettes propres à un niveau comparable à celui de 2024, nous permettent cette année encore d'accomplir notre objectif bénéficiaire. Nous arrivons même à le dépasser, avec 46 764 € d'excédent directement lié à la balance positive de notre exploitation.

Nos charges de personnel, désormais stabilisées après restructuration, reprendront mécaniquement à la hausse en 2026, avec l'application des règles d'ancienneté pour nos salarié·es permanent·es. Notre modèle économique davantage résilient devrait désormais nous permettre d'assumer cette hausse progressive, en nous appuyant sur des ambitions mesurées pour le développement de nos ressources propres (billetterie, bar, locations et mécénat).

La visibilité que nous offre désormais ces deux dernières années de référence nous permet en effet d'envisager l'accomplissement de ces objectifs avec davantage de sérénité. Néanmoins, cela n'est envisageable qu'à soutien constant de nos partenaires publics, indispensable au fonctionnement normal de Bonjour Minuit et à l'accomplissement de ses objectifs annuels.

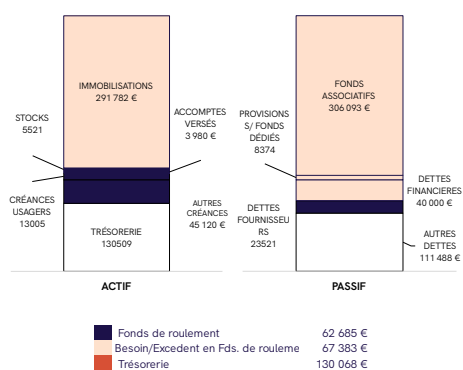
# INDICATEURS CPO 2023-2026

## Rationaliser la gestion et diversifier les sources de financement

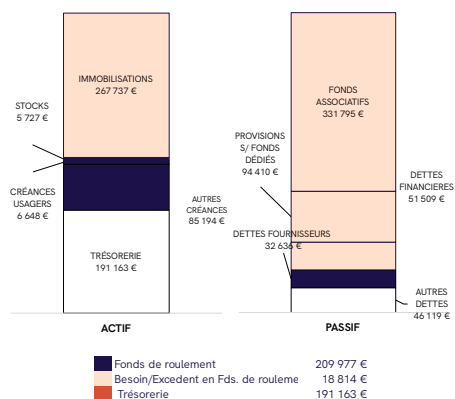
Socle de missions	Objectifs	Indicateurs de suivi	2025	
			Objectif chiffré	Réalisé
Gestion	Maîtrise des coûts	Part du budget consacrée à la masse salariale en %	50,00%	43,55%
		Taux évolution de la masse salariale en volume et en %	425 664€, 49%	441 843€, 44%
		Nombre d'ETPT permanents	8	8,05
		Part du budget consacrée aux charges de fonctionnement en %	68 %	59 %
	Diversifier les sources de financement	% des ressources propres sur le total des produits	23,00 %	22,39 %
		Part en % de la billetterie dans le total des produits	9 %	5 %

## Bilan

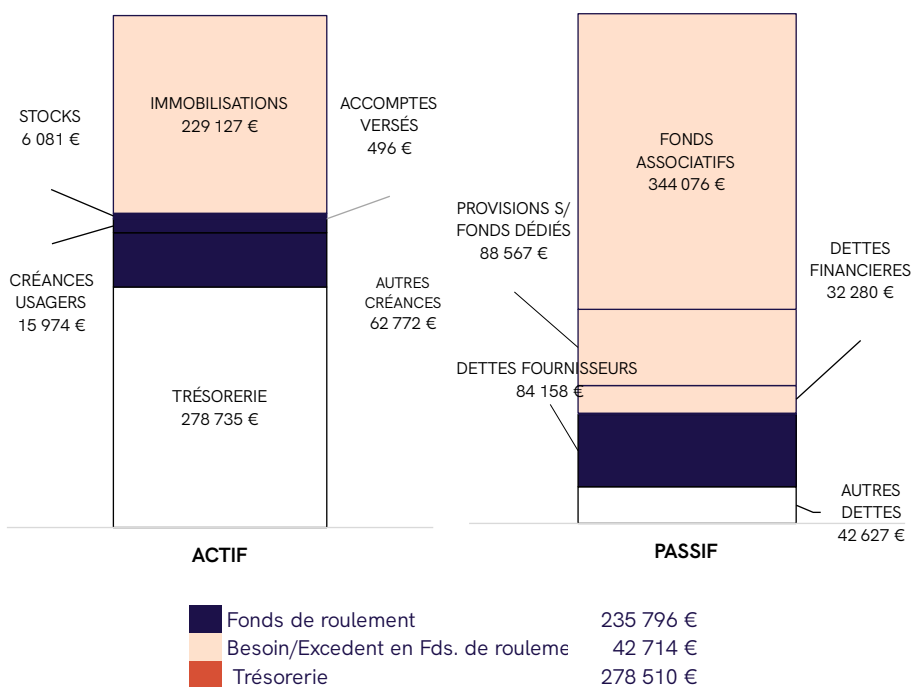
BILAN 2023



BILAN 2024



BILAN 2025



Les 80 000 € de prêts que nous avons pu réunir en 2023<sup>1</sup>, l'excédent de 58 852 € dégagé en 2024 (en bonne partie liée aux 50 000 € d'Aide à la restructuration économique du CNM<sup>2</sup>) et celui de cette année pour 46 674 €, nous permettent de régénérer notre trésorerie. Nos fonds associatifs progressent et nos dettes financières diminuent, tandis que nous nous rapprochons de l'échéance de remboursement de nos derniers emprunts<sup>3</sup>.

Les effets positifs sur notre situation patrimoniale sont facilement observables aux bilans des trois dernières années : notre trésorerie à l'actif et nos fonds associatifs au passif augmentent. Ces situations successives nous permettent de maintenir un solde bancaire positif sur toute la durée de notre exercice, de faire face à quelques imprévus et/ou d'investir pour le renouvellement de matériel indispensable à notre activité, et utile au développement de nos recettes propres.

Les diverses subventions obtenues mais non-consommées sont reportées dans les provisions sur fonds dédiés pour 88 568 € cette année.

## Perspectives & budget prévisionnel 2026

Comme chaque année, le budget prévisionnel 2026 présenté ici correspond à celui transmis à nos partenaires publics, à l'occasion de nos demandes annuelles de subventions de fonctionnement. Il est établi en cohérence avec le budget quadriennal annexé à notre convention pluriannuelle d'objectifs (CPO), cosigné avec l'Etat-Drac Bretagne, le Conseil régional de Bretagne, le Département des Côtes d'Armor et la Ville de Saint-Brieuc. La prochaine convention 2027-2030 présentera un nouveau budget quadriennal révisé en annexe.

Depuis l'élaboration de ce prévisionnel 2026, le Conseil municipal a voté un montant de subvention de 316 000 € pour la Ville de Saint-Brieuc (en baisse de 4 000 €, équivalente à 2024) et la Commission permanente du Conseil départemental des Côtes d'Armor une subvention de 93 000 € (en baisse de 2 000€, équivalente à 2024).

Ces baisses ont été intégrées à nos provisions budgétaires dès la fin de l'année 2025 et ne remettront pas immédiatement en question notre modèle économique consolidé.

Le Conseil régional de Bretagne et Saint-Brieuc Armor Agglomération maintiennent respectivement leur soutien à Bonjour Minuit au même niveau qu'en 2024, pour respectivement 62 000 € et 10 000 €.

Dans ce contexte, nous continuerons nos efforts pour le développement de nos ressources propres et l'obtention d'un résultat excédentaire renouvelé en 2026.

---

<sup>1</sup> 40 000 € du Crédit Mutuel de Bretagne et 40 000 € de France Active

<sup>2</sup> 45 000 € comptés en 2024 pour combler notre déficit et abonder notre trésorerie, puis 5 000 € comptés en 2025 pour financement de notre accompagnement Qualité de vie et Conditions de Travail (QVCT)

<sup>3</sup> 21 746 € restant dus à France Active jusqu'à janvier 2027 puis 10 218 € jusqu'à janvier 2028. 10 534 € restant dus au Crédit Mutuel de Bretagne jusqu'à novembre 2026

## Budget prévisionnel 2026

CHARGES	2026		2025		PRODUITS	2026		2025	
ACHATS	206 425 €	22%	167 049 €	16%	VENTES	165 285 €	17%	166 045 €	15%
SERVICES EXTÉRIEURS	53 240 €	6%	56 208 €	6%	SUBVENTIONS	749 964 €	78%	867 552 €	80%
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	161 069 €	17%	173 843 €	17%	AUTRES PRODUITS	7 750 €	1%	5 870 €	1%
IMPÔTS & TAXES	32 480 €	3%	19 372 €	2%	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS, REPRISES, PROVISIONS & TRANSFERT DE CHARGES	32 835 €	3%	47 954 €	4%
CHARGES DE PERSONNEL	457 785 €	48%	441 843 €	44%					
AUTRES CHARGES	570 €	0%	29 749 €	3%					
CHARGES FINANCIÈRES, CHARGES EXCEPTIONNELLES, DOTATIONS & PROVISIONS	44 265 €	5%	48 081 €	5%					
<b>TOTAL</b>	<b>955 834 €</b>		<b>1 014 610 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>955 834 €</b>		<b>1 087 421 €</b>	
Écart								0 €	

dont

ACHATS

	2026		2024	
ACHATS DE CONCERTS	100 130 €	10%	84 110 €	8%
SERVICES EXTÉRIEURS				
SECURITE EVENEMENTS	18 605 €	2%	13 312 €	1%
LOCATIONS TECHNIQUES EVENEMENTS	6 800 €	1%	9 059 €	1%
CHARGES DE PERSONNEL				
	2026		2024	
SALAIRES BRUTS	337 357 €	35%	365 980 €	36%
COTISATIONS SOCIALES	120 428 €	13%	130 111 €	13%

VENTES

	2026		2024	
BILLETTERIE	70 596 €	7%	52 093 €	5%
RECETTES DE BAR	59 161 €	6%	64 923 €	6%

SUBVENTIONS

	2026		2024	
<b>SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>637 000 €</b>	<b>67%</b>	<b>632 000 €</b>	<b>58%</b>
État - DRAC - SMAC + Action Educ	150 000 €	16%	150 000 €	14%
Conseil Régional de Bretagne Fct.	62 000 €	6%	62 000 €	6%
Conseil Départemental des Côtes-d'Armor Fct.	95 000 €	10%	95 000 €	9%
Saint-Brieuc Armor Agglomération Fct.	10 000 €	1%	5 000 €	0%
Ville de Saint-Brieuc Fct.	320 000 €	33%	320 000 €	29%
<b>AIDES AUX PROJETS</b>	<b>98 750 €</b>	<b>10%</b>	<b>137 162 €</b>	<b>13%</b>
État - DRAC - Aide exceptionnelle	0 €	0%	0 €	0%
État - DRAC - Autres	22 000 €	2%	37 989 €	3%
État - Autres (hors aides à l'emploi)	7 500 €	1%	7 500 €	1%
Conseil Régional - Autres	32 750 €	3%	20 916 €	2%
Conseil Départemental - Autres	7 500 €	1%	7 500 €	1%
Aides privées (Dont SACEM & CNM)	29 000 €	3%	63 257 €	6%
<b>AIDES À L'EMPLOI</b>	<b>14 214 €</b>	<b>1%</b>	<b>14 214 €</b>	<b>1%</b>
État - Autres (FONPEPS, FONJEP)	14 214 €	1%	14 214 €	1%

AUTRES PRODUITS

	2026		2024	
ADHESIONS	2 750 €	0%	3 962 €	0%